MONTAIGNE

(1533 - 1592)

« Or je trouve, pour revenir à mon propos, qu'il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation, à ce qu'on m'en a rapporté, sinon que chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage ; comme de vrai, il semble que nous n'avons autre mire de la vérité et de la raison que l'exemple et idée des opinions et usances du pays où nous sommes. Là est toujours la parfaite religion, la parfaite police, parfait et accompli usage de toutes choses. Ils sont sauvages, de même que nous appelons sauvages les fruits que nature, de soi et de son progrès ordinaire, a produits : là où, à la vérité, ce sont ceux que nous avons altérés par notre artifice et détournés de l'ordre commun, que nous devrions appeler plutôt sauvages. En ceux-là sont vives et vigoureuses les vraies et plus utiles et naturelles vertus et propriétés, lesquelles nous avons abâtardies en ceux-ci, et les avons seulement accommodées au plaisir de notre goût corrompu. Et si pourtant, la saveur même et délicatesse se trouve à notre goût excellente, à l'envi des nôtres, en divers fruits de ces contrées-là sans culture. Ce n'est pas raison que l'art gagne le point d'honneur sur notre grande et puissante mère Nature. Nous avons tant rechargé la beauté et richesse de ses ouvrages par nos inventions que nous l'avons du tout étouffée. »

Essais I, édition établie par P. Michel, Éditions Gallimard.

La question : « A-t-on le droit de qualifier de sauvages ou de barbares les indigènes du Nouveau Monde ? ».

Cette question peut évidemment trouver une portée plus générale, et amener à se poser le problème de la normalité. Il faut tout d'abord prendre conscience de l'événement que constitue, pour l'histoire des mentalités, la découverte de terres lointaines et habitées. La civilisation européenne découvre qu'il existe des êtres humains dont le mode de vie et les valeurs sont totalement différents, et qui paraissent même étrangers à toute idée de « civilisation », au point que c'est le qualificatif de « sauvages » qui est souvent choisi pour les désigner. Sont-ils des hommes à part entière, ce qui remettrait en question le caractère de normalité de la civilisation européenne, ou bien ont-ils à accéder à la véritable humanité en sortant de leur « barbarie », ce qui justifie la colonisation ? Dans ce débat, Montaigne prend position en critiquant l'idée même de barbarie, qui en réalité ne révèle guère que l'incompréhension, nous dirions aujourd'hui l'ethnocentrisme, de celui qui l'utilise.

Pour comprendre le texte

« Il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation, à ce qu'on m'en a rapporté ». Tel est le jugement que porte Montaigne sur les indigènes des Antilles on de l'Amérique. Ce verdict s'appuie en apparence sur les récits des voyageurs ou des colons, mais il se fonde surtout sur l'insuffisance du concept de barbarie. On sait que le mot désigne au départ ceux qui ignorent la langue grecque, étymologie qui fait apparaître l'illusion qui s'y trouve : « barbare » est une onomatopée, qui manifeste en réalité que nous prenons pour des ris les langues que nous ne comprenons pas.

Ainsi « chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage ». Ceci définit l'ethnocentrisme, illusion qui consiste à croire que les habitudes culturelles de son ethnie devraient être universelles. Dénoncer cette illusion, c'est faire apparaître tout ce qu'il y a de relatif dans les coutumes ou les normes d'une société. C'est pourquoi une telle prise de conscience paraît une illustration, voire une preuve, de la valeur de vérité du scepticisme. Que savons-nous de la vérité ? Comment pouvons-nous dire quelle façon de vivre est la plus fondée en raison ?

« Nous n'avons autre mire de la vérité et de la raison que l'exemple et idée des opinions et usances du pays où nous sommes ». Une telle phrase permet de comprendre l'acuité du problème. Ce que nous savons, nous l'avons appris, et même l'art de raisonner et d'utiliser ses connaissances relève d'un apprentissage culturel. Tant que la civilisation européenne s'est crue seule, on a pu penser que cet apprentissage n'était que le moyen naturel de découvrir ce qui est vrai en soi, ou de s'habituer à adopter les bons comportements. Mais puisqu'il y a d'autres cultures, en des normes stables et définitives. Désormais, ce que l'homme doit être, ce sera à l'homme d'en décider.

Pour développer cette idée, on peut s'appuyer sur le fait que la pensée de Montaigne trahit une certaine hésitation voire une inconséquence. D'un côté, il ne saurait exister de norme absolue, et toute dénonciation des coutumes étrangères comme barbares est au moins naïve, pour ne pas dire plus. Cette idée, fondatrice de l'idée de tolérance n'était pas encore devenue une banalité à l'époque où Montaigne l'écrivit, loin de là. Mais, d'un autre côté, il existe une norme qui permet de comparer les différentes pratiques sociales entre elles, et qui est la nature. C'est qu'il ne saurait être question pour Montaigne de considérer, sous prétexte de tolérance, que tout se vaut et qu'on n'a pas à exercer son jugement critique.

Est-ce à dire que toutes nos institutions et toutes nos habitudes doivent être jugées d'après leur caractère plus ou moins artificiel ? Ce serait être infidèle à la pensée de Montaigne que 'y voir un appel à retourner à la nature. Nous sommes d'ailleurs beaucoup trop tributaires de notre éducation pour qu'un tel choix, s'il avait un sens, puisse être naturel. Car, en réalité, l'idée d'une nature qui s'opposerait à la culture est un trait spécifique des sociétés modernes. Et c'est encore une marque d'ethnocentrisme que de croire qu'il existe ou qu'il a existé des sociétés naturelles.

Sommes-nous alors condamnés au relativisme culturel, si le seul critère qui paraît échapper aux préjugés, l'accord avec la nature, est lui-même un préjugé culturel ? Il faudrait cependant remarquer qu'une \_éducation n'est pas un conditionnement. Ce que l'on appelle au sens dit noble du terme « la culture » n'est pas un ensemble de limites qui viennent progressivement restreindre une personnalité en lui imposant des marques indélébiles, mais bien au contraire ce qui ouvre l'intelligence, y compris à la compréhension des autres cultures. Ce à quoi les sociétés modernes sont « condamnées », c'est bien plutôt à la diversité, traduction de la richesse des possibilités humaines. Certes, il faudrait approfondir cette question, en remarquant qu'il existe aussi des tendances à l'uniformisation, ce qui risquerait de nous entraîner trop loin. Retenons du texte de Montaigne, en dehors de sa leçon de tolérance, qu'une certaine prise de conscience, d'inspiration sceptique, du caractère relatif des normes sociales, est nécessaire à la prise de recul qui permet le regard critique. En revanche, il n'est pas du tout certain que cette critique ait besoin de poser ses critères a priori pour pouvoir s'exprimer ; car si la diversité des possibilités humaines interdit que l'on fixe une fois pour toutes ce qui serait la bonne façon de vivre en société, elle n'exclut pas le refus de l'inacceptable. Ce qui fonde la diversité, ce n'est pas que l'on puisse tout dire ou tout faire, c'est le caractère inépuisable de nos aspirations au vrai et au bien.